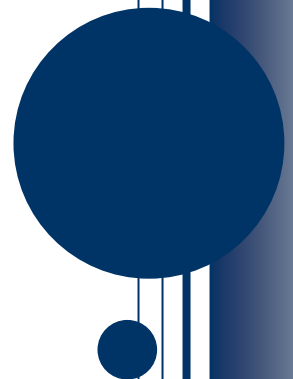




Rapport du maire
sur la situation financière
de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

15 novembre 2010



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Tel que l'exige la Loi sur les cités et villes, le maire doit faire, à chaque année, le point sur la situation financière de la ville.

ANNÉE 2009

Bien que les états financiers pour l'année 2009 n'aient pas été officiellement complétés et n'ont pu être adoptés en raison d'imprécisions concernant la quote-part à verser à l'agglomération de Québec, nous pouvons tout de même annoncer que 2009 se termine avec un surplus de 5,6 millions. Le surplus pour l'année 2009 aurait été de 1 million n'eut été la conclusion d'une entente avec la Ville de Québec concernant une réclamation pour les années 2006 et 2007 qui a permis des revenus supplémentaires de 1 976 400 \$ et la constatation des revenus liés à la taxe d'accise sur l'essence concernant les années 2006 à 2009 pour une somme de 2 625 000 \$.

ANNÉE 2010

Notre Ville a bénéficié de beaucoup d'investissements tant au niveau résidentiel, commercial qu'industriel en 2010 qui s'avère une excellente année. Au niveau municipal, nous avons réalisé beaucoup de projets que nous avons financés, soit par règlement d'emprunt, par nos surplus ou à même notre budget d'opération. Malgré ces nombreux projets, nous prévoyons terminer le présent exercice financier en équilibre budgétaire. Saint-Augustin affiche un bilan financier très intéressant encore cette année.

LE SURPLUS

Le surplus accumulé non affecté en date de ce jour est de 2,8 millions.

NOS IMMOBILISATIONS

En 2009, nos immobilisations ont totalisé 21 556 341 \$ et ont principalement consisté en :

- la réfection des conduites d'eau potable et d'égout	1 849 354 \$
- l'achat et remise aux normes du Collège Saint-Augustin achat de l'aréna Acti-Vital, réfection du complexe municipal et d'autres bâtiments	14 157 361 \$
- la réfection de rues, trottoirs et l'enfouissement d'utilité publique	3 127 530 \$
- l'achat d'équipement, de machinerie, de véhicules et d'ameublement de bureau	2 422 096 \$

En 2010, nos immobilisations à ce jour totalisent 10 500 000 \$ dont les principales sont :

- l'installation d'un surpresseur	630 000 \$
- la rénovation de bâtiments	1 415 000 \$
- la restauration de parcs, réfection de rues et de trottoirs, la construction et l'éclairage de rues	6 415 000 \$
- l'achat d'équipement, de machinerie, véhicules et ameublement de bureau	1 356 400 \$

LISTE DES CONTRATS

Afin de se conformer à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, une liste de tous les contrats de 2 000 \$ et plus accordés à un même fournisseur et celle des contrats de plus de 25 000 \$ sont déposées au conseil municipal en annexe du présent rapport et seront disponibles au greffe.

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures adoptera d'ici le 31 décembre 2010 une politique contractuelle et un code d'éthique visant notamment l'octroi des contrats. Le site Internet de la Ville affichera, à partir du mois d'avril prochain, la liste des principaux contrats ainsi que les estimations. Cette liste sera mise à jour à chaque mois et sera accessible au public.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Tel que prévu à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le maire doit inclure, dans son rapport annuel, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit.

Le maire

Salaire de base :	59 916,48 \$
Allocation non imposable :	14 685,84 \$
Activités supramunicipales (CMQ) :	8 000,00 \$

Les conseillers et les conseillères

Salaire de base :	11 176,88 \$
Allocation non imposable :	5 588,44 \$
Membre d'un comité :	1 812,72 \$

BUDGET 2011

Le budget 2011 sera adopté le 20 décembre prochain.

Ce budget contiendra des mesures qui permettront d'améliorer la qualité de vie des Augustinoises et Augustinois tout en respectant leur capacité de payer. Notre objectif pour 2011 est de maintenir le compte de taxes le plus près possible de son niveau actuel.

Marcel Corriveau, maire
